



**Bulletin mensuel n° 01/2011  
Janvier 2011**

EDITORIAL

## L'adoption internationale en 2010 : un paysage contrasté

*En ce début d'année, le SSI/CIR pose un regard à la fois enthousiaste et critique sur le monde de l'adoption internationale en 2010, et sur ses contributions au changement.*

L'année 2010 avait bien mal commencé : la tragédie du tremblement de terre à Haïti marque encore les esprits une année plus tard. Ses conséquences indirectes concernant les adoptions internationales se font elles aussi encore sentir, la question de la reprise ou non des procédures avec ce pays n'étant, de loin, pas réglée (voir page 3). Ce drame a montré, une fois de plus, que les réponses émotionnelles, opportunistes ou politiques prennent encore trop facilement le pas sur les standards unanimement admis relatifs à la protection des enfants dans un contexte de catastrophe. Le rapport du SSI/CIR (désormais disponible en français) sur les « procédures accélérées » a démontré de manière très claire que l'absence de coordination entre Etats d'accueil ne peut que conduire à une détérioration de la protection des droits des enfants. Au vu de la situation actuelle d'Haïti, il est toujours aussi urgent que ces derniers s'attèlent à trouver une approche commune vis-à-vis de ce pays.

### Des progrès notables

Comme le montre la large place consacrée au Guatemala dans ce numéro (voir page 5 à 8), des progrès significatifs ont été réalisés dans ce pays en matière de protection des droits des enfants. Même s'il existe encore des obstacles à surmonter, les efforts conjugués du Gouvernement du Guatemala, de la Conférence de La Haye, de l'UNICEF et d'autres

organisations impliquées, comme le SSI/CIR, ont déjà permis des avancées considérables.

Il en va de même au Vietnam, où, suite à notre mission d'évaluation en 2009, et grâce à l'excellente coopération de l'autorité centrale Vietnamiennne et de l'UNICEF, la République Socialiste du Vietnam a adopté en 2010 une nouvelle loi sur l'adoption, ainsi qu'un décret d'application, dont les contenus ont fait l'objet d'échanges constructifs entre le législateur vietnamien, le SSI/CIR et l'UNICEF. Le Vietnam a ensuite signé la CLaH-93 le 10 décembre dernier.

Les services du SSI/CIR ont également été sollicités en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Mali, au cours de l'année 2010, et nous avons toujours été heureux de constater qu'ils ont été appréciés et souvent suivis de changements positifs.

Soulignons enfin que la mise en œuvre des Lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants progresse également, comme l'illustre la première mission du SSI/CIR centrée sur cette question et qui s'est déroulée en Syrie fin 2010.

### La suite ?

Assurément, le travail ne manquera pas cette année non plus. Comme annoncé dans le Bulletin Mensuel de décembre dernier, le SSI/CIR aborde cette année la question de l'adoptabilité des enfants dits handicapés : un sujet difficile qui requerra sans doute de gros efforts. D'autres projets sont également déjà en

route (Guide à l'attention des candidats à l'adoption, mise à jour du Guide éthique, nouvelles missions d'évaluation, publication de l'étude consacrée aux zones grises de l'adoption internationale, etc.). D'autres besoins importants ont également été identifiés (situation de l'adoption internationale au Cambodge et en Ethiopie par exemple), et vont nécessiter la mobilisation de ressources complémentaires.

Le SSI/CIR espère donc pouvoir encore contribuer longtemps à la protection des droits des enfants privés de famille, et remercie, comme chaque année, les autorités centrales et les organisations internationales qui, grâce à leur appui, lui permettent de réaliser sa mission. Merci aussi à toutes celles et tous ceux qui nous manifestent régulièrement leur soutien et leur intérêt à lire ce Bulletin.

L'équipe SSI/CIR  
Janvier 2011